

# L'agent des services hospitaliers dans le parcours de soin : Module 1 - Rôle de l'ASH dans l'équipe hospitalière

## Contexte

---

Le rôle perçu par les agents eux-mêmes dans leur fonctionnement quotidien, correspond t-il exactement à leurs missions ? Comporte-il des dimensions autres, en particulier sur le plan humain ? Dans le contexte réglementaire ou les champs de compétences sont de plus en plus recentrés, le rôle de l'ASH a besoin d'être explicité. En dehors de la réglementation, l'ASH dont le rôle est souvent mal connu, est partie prenante de la bonne prise en charge des usagers, car chacun à son échelle y concourt, notamment dans la prévention des infections nosocomiales. Il paraît important de resituer ces professionnels dans le parcours de soin, qui participent au confort du patient.

## Objectifs

---

### Objectifs indicatifs

- Se situer dans l'équipe soignante.
- Connaître le périmètre de sa fonction (droits et devoirs).
- Respecter le secret professionnel, la dignité et la confidentialité.

## Renseignements complémentaires

---

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Nombre de participants :** De 8 à 15 participants

**Coût pédagogique :** Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

## Programme

---

### Programme indicatif

#### Se situer dans l'équipe soignante

- Se situer dans l'institution hospitalière.
- Comment se positionner avec les autres membres de l'équipe et se situer dans l'institution hospitalière.
- Se situer parmi les différents professionnels pour favoriser une meilleure cohérence dans la prise en charge.

- Savoir identifier ce qui est dévolu à chacun dans le cadre de ses missions.
- Comment se positionner avec les autres membres de l'équipe et se situer.
- Le respect du cadre et le rôle attendu.

### **Connaître le périmètre de sa fonction (droits et devoirs)**

- Les garanties fondamentales.
- Exemples d'exercices des droits.
- Les droits de l'agent en situation de tension.
- Les responsabilités de l'agent face à un dommage.
- Les principes de l'action disciplinaire contre un agent.
- Les droits des personnels de l'institution hospitalière.
- Développer ses compétences : les droits à la formation et l'accompagnement dans son évolution.

#### **Public**

**ASH / ASHQ**

#### **Exercice**

**2024**

#### **Code de formation**

**AFR 1.09**

#### **Nature**

**AFR**

#### **Organisé par**

**Formavenir Performances ou Réseau Cèdre Santé**

#### **Durée**

**10 heures**

#### **Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**